

# L'ÉTOILE DU NORD

Agriculture, Colonisation, Commerce et Industrie.

## ABONNEMENTS.

CANADA ET ÉTATS-UNIS.

Un an.....50cts  
Six mois.....25cts

L'abonnement est strictement payable d'avance.

5ième ANNEE

## Journal Hebdomadaire,

Paraissant le Jeudi.

ALBERT GERVAIS, Propriétaire et Administrateur  
BUREAU ET ATELIER: RUE MANSEAU.  
TÉLÉPHONE: No 43.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs

JOLIETTE, JEUDI, 9 MAI 1889

## ANNONCES.

1ière insertion par ligne.....10cts  
Insertions subséquentes.....5

Les annonces à long terme seront publiées à des conditions  
avantageuses.

Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut  
donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration  
de son abonnement et avoir payé tous les arrérages.

No 40

No 5

## FRANÇOIS DE BIENVILLE.

### CHAPITRE II

LE VIEUX QUÉBEC.—LES AMIS.

Grâce à ce secours, Louis et sa  
sœur purent payer leur rançon et  
obtenir de passer au Canada.

Cependant, le jour de leur départ  
pour la Nouvelle-France, l'officier  
anglais, Harthing, vint les voir. Ce  
n'était d'ailleurs pas la première  
fois depuis le funeste soir où le toit  
des jeunes gens.

Que se passa-t-il durant cette der-  
nière visite? C'est ce que nous di-  
rons un jour au lecteur.

Nous ne cachons pourtant point  
que les commères du voisinage s'a-  
perçurent que l'officier avait l'air à la  
fois honteux et furieux au sortir de  
la demeure des orphelins. On avait  
même entendu comme une alterca-  
tion et vu, disaient toujours les voi-  
sines, le jeune d'Orsy ouvrir brus-  
quement la porte au visiteur et la  
refermer de même.

Pauvres enfants! ils ignoraient  
quelle passion dangereuse et quel  
souvenir haineux à la fois ils lais-  
saient derrière eux en la personne  
du lieutenant Harthing. Ils étaient  
aussi bien loin de prévoir de quel  
poids l'amour et le ressentiment de  
cet homme devaient peser dans la  
balance de leur destinée.

Arrivé sans encombre au Cana-  
da, avec sa sœur, à la fin de l'année  
1687, d'Orsy s'établit à Québec.  
Quelque temps après sa venue, une  
commission de lieutenant devint  
vacante dans une compagnie de la  
marine; Louis put l'obtenir, grâce  
à certaine action d'éclat qu'il accom-  
plit lors d'une rencontre avec des  
sauvages, et qui l'avait de suite fait  
recommander à M. de Frontenac.

Ce fut dans les conflits qui  
avaient si souvent lieu dans ses  
temps difficiles, que d'Orsy fit la  
connaissance de François de Bien-  
ville; et, comme ils combattirent  
souvent l'un à côté de l'autre, une  
sincère amitié les unit bientôt; sans  
compter que les yeux bleus de Mlle  
d'Orsy avaient fasciné François,  
qui, chose assez naturelle en pareil-  
le occurrence, avait fait à Louis  
l'aveu de ses sentiments. On peut  
penser que celui-ci avait fort ap-  
prouvé d'abord la naissance et bien-  
tôt le développement rapide des  
amours de sa sœur et de son meil-  
leur ami, déjà fiancés à l'époque où  
nous allons entrer dans leur inti-  
mité.

Maintenant, nos lecteurs ne se  
ront pas surpris de voir le jeune  
LeMoynes se diriger si lestement  
vers la demeure qui abritait sa chère  
amie.

À la vue d'un tout petit rayon de  
lumière qui filtrait furtif par la  
fissure de l'un des volets, le jeune  
homme constata que l'on veillait  
encore à l'intérieur. Aussi frappa-t-  
il aussitôt à la porte, après avoir  
respiré bruyamment pour se re-  
mettre en haleine car sa marche  
rapide l'avait essoufflé quelque peu.  
Des bruits de pas se firent entendre  
au dedans, puis une voix mâle de-  
manda:

—Qui va là?

—Bienville.

Quand ce dernier eut ainsi ré-  
pondu, un bruit de verrous succéda

à deux joyeuses exclamations, pous-  
sées dans la maison sur deux tons  
différents, et la porte s'ouvrit toute  
grande pour se refermer ensuite sur  
le visiteur.

Si l'on me fait remarquer que  
notre gentilhomme commet une  
grave inconvenance en se promet-  
tant une visite à pareille heure, je  
répondrai qu'alors nos cérémonies  
froides et compassées d'aujourd'hui  
n'avaient pas encore été importées  
dans le pays. C'est qu'en ce bon  
vieux temps l'ami avait toujours  
une chaise qui l'attendait au coin  
du foyer de son hôte, tandis que la  
huche recélait toujours un morceau  
de pain que l'on offrait de bon  
cœur au voyageur, et cela, à toute  
heure qu'il arrivait. Je ne crains  
pas même d'avancer que le plus  
heureux de deux amis était invari-  
ablement celui qui recevait l'autre.

Avant de tracer le portrait de  
mon héroïne, laissez-moi vous dire  
qu'elle s'était d'abord levée avec  
empressement à l'arrivée de Bien-  
ville, et portée à sa rencontre. Mais  
ce premier élan de son cœur, qui  
s'était traqué par ce premier mou-  
vement, fut aussitôt comprimé par  
sa timidité instinctive de jeune  
fille: elle s'arrêta rougissante et  
presque confuse.

—Mademoiselle, lui dit le nou-  
veau venu en s'inclinant avec grâce,  
je viens un peu tard n'est-ce pas?

—Nullement, monsieur de Bien-  
ville, lui répondit elle avec un char-  
mant sourire où son âme semblait  
s'être portée, tandis que l'incarnat  
progressif de ses joues en était arri-  
vé au ton le plus chaud. Les amis  
sont toujours attendus et ne vien-  
nent jamais trop tard, ajouta-t-elle  
en lui tendant la main.

—Tu comprends, François, repa-  
rte-tu Louis d'Orsy, qui serra la  
main de son hôte avec effusion;  
c'est bien dit, n'est-ce pas? et, ce  
qui est mieux, très sincère. Je m'en  
porte caution, acheva-t-il en regar-  
dant sa sœur qui, ne pouvant plus  
rougir, était devenue subitement  
pâle à force d'émotion.

—Mais allons, allons, trêve de  
cérémonies! Assieds-toi, et tu nous  
conteras ensuite les nouvelles que tu  
as pu recueillir sur la route, de  
Montréal à Québec. Il est impos-  
sible de n'avoir rien à se dire entre  
bon ami et fiancée, surtout s'il sur-  
vient à propos un petit gobelet de  
ce vin que tu sais être bon, et dont  
il me reste encore quelques flacons  
en cave. Mais tu n'as pas soupé?

—Oh! oui, mon cher, et au châte-  
au, avec M. de Frontenac encore.  
Mais tu ne sais pas ce qui m'atten-  
dait au dessert? Voyons, cherche  
un peu.

—Dame! fit Louis qui se diri-  
geait déjà vers la cave, quand les  
paroles de son hôte le firent retour-  
ner; dame! quelque rasade d'un  
vieux Xérès oublié depuis plusieurs  
années dans un recoin des celliers;  
car on m'a dit qu'il y a grand nombre  
de bouteilles de vins des meilleurs  
crus qui y dorment dans la poussiè-  
re, en attendant que le maître d'hôte  
fasse luire pour chacune d'elles  
le grand jour de la résurrection.

—Ah! ah! épicurien bavard, que  
tu en es loin! Il est bien vrai que  
je me suis un peu senti enivré tout  
d'abord, mais je l'assure que le jus  
divin de la vigne n'était pour rien  
dans cette ivresse. Enfin, mon cher,  
ce n'est autre chose qu'un brevet  
d'enseigne dans la compagnie de

marine dont tu es lieutenant et que  
commande mon frère Maricourt.

—Bravo! bravo! s'écria Louis,  
qui revint aussitôt sur ses pas broy-  
er amicalement la main droite de  
son ami en guise de félicitations.  
Nous avons alors un double motif  
pour faire sauter un bouchon, dit-il  
ensuite en reprenant le chemin de  
la cave.

Tandis que Bienville et Mlle  
d'Orsy, restés seuls, se livrèrent à ces  
premiers élans du cœur que les lé-  
vres savent si bien traduire entre  
deux amoureux, le moment me sen-  
ble des mieux choisis pour crayon-  
ner le portrait de mon héroïne. En  
effet, dans ces courts épanchements  
de deux amants sent à seul, nulle  
oreille profane n'est excusable d'in-  
tervenir. Leur ange seulement doit  
être du secret, lui qui voltige entre  
eux pour recueillir ces aveux pud-  
iques et les reporter au ciel, d'où  
Dieu même en dispose en faveur de  
ceux dont l'âme est jeune et pure  
encore.

Bien qu'elle n'eût pas encore  
vingt ans, Marie-Louise se trouvait  
dans toute la force de la beauté fé-  
minine. Grande, fraîche et rose, on  
voyait de suite que la jeune plante  
n'avait manqué ni d'air ni de so-  
leil; c'est-à-dire, en un mot, qu'elle  
ne ressemblait pas à la plupart de  
nos jeunes beautés d'aujourd'hui,  
celle des villes, du moins, que l'air  
malsain des cités et l'atmosphère  
homicide des salles de bal rendent  
si pâles et diaphanes à l'âge qu'a-  
vait notre héroïne.

Mille pardons aux dames, mes  
lectrices, qui croiraient me voir  
faire le portrait d'une paysanne.

La richesse des contours et des  
formes n'excluait pas chez Mlle  
d'Orsy la délicatesse aristocratique.  
D'abord, l'animation de son teint  
qui annonçait un sang riche et vi-  
vace, ne faisait que mieux ressortir  
la blancheur de sa peau. Ensuite  
une blonde et abondante chevelure  
encadrait son visage et ruisselait en  
boucles soyeuses sur ses épaules;  
tandis que ses yeux, d'un bleu de  
ciel profond, pétillaient d'enjoue-  
ment et d'intelligente candeur, et  
qu'un sourire, à la fois bienveillant  
et fier, agaçait ses lèvres parfaites  
de couleur et de dessin. Je ne jure-  
rais pas que ce sourire n'eût parfois  
l'intention de laisser voir les deux  
plus belles rangées de dents qui  
soient jamais sorties des mains du  
Créateur.

Enfin quand j'aurai dit, pour ter-  
miner que les marquises de la cour  
du grand roi auraient envié ses  
maius, que sa taille était souple  
comme la tige d'un épi de blé; que  
ses pieds étaient mignons au point  
de faire se jeter tête baissée dans le  
fleuve Bleu la plus aristocratique  
Chinoise du Céleste-Empire, on li-  
nira par avouer, sans doute, que  
Mlle d'Orsy aurait sans peine trou-  
vé des admirateurs dans nos salons  
les plus fashionables.

Rien de plus naturel chez la fian-  
cée de Bienville que cette alliance  
de vigueur et de délicatesse native.  
Elle était de race noble, et le soleil  
avec l'air pur du nouveau monde  
avaient contribué à donner plus de  
force et de sève à la jeune fleur, qui,  
bien que transplantée, n'avait per-  
du aucune des qualités distinctives  
de sa caste. Sa tête était coiffée de  
cheveux moitié crépés et moitié  
bouclés. Et portait une robe de ve-  
lours noir entr'ouverte sur la gorge  
et garnie de falbalas. Comme elle

tenait le bas de sa robe légèrement  
retroussé, l'on pouvait voir, d'abord  
une large dentelle qui terminait la  
jupe de dessous, et ses mignons  
pieds chaussés de souliers à talons  
hauts et à fleurons d'or.

Nos jeunes gens venaient d'échan-  
ger un de ces magnétiques regards  
qui en disent plus que cent volu-  
mes, lorsque d'Orsy fit son entrée  
dans la chambre, portant sous cha-  
que bras des bouteilles que les  
araignées s'étaient complu à habi-  
ler d'un tissu de leur façon.

—Cher ami, dit-il en les dépo-  
sant sur une table, à portée de la  
main, si j'avais à ma disposition  
les caves du château Saint-Louis, je  
pourrais fêter dignement ton re-  
tour et la bonne nouvelle de ton  
avancement. Mais que veux-tu? il  
doit naturellement y avoir la même  
différence entre le cellier du comte  
de Frontenac et le mien, qu'entre  
nos personnages respectifs. Cepen-  
dant je crois que ce vieux vin de  
Graves n'est pas dénué de toute sa-  
veur. Il provient de la cave du châte-  
au de ma pauvre tante, et s'il n'a  
pas encore atteint l'âge de majorité,  
ce dont je doute fort, nous tâche-  
rons néanmoins de l'émanciper ce  
soir.

Pendant que Mlle d'Orsy présen-  
te des gobelets d'argent à nos deux  
amis, jetons un rapide regard dans  
la maison pour nous y reconnaître  
au besoin.

(A continuer)

### Maison de pension

M. ALFRED DRAINVILLE à l'honneur  
d'informer le public, qu'il vient d'ouvrir dans  
la maison occupée autrefois par le Dr Boulet  
rue St-Chs-Borromée, Joliette, une maison de  
pension, bonne table, chambres bien garnies, le  
tout de première classe.

La dite maison possède de bonnes écuries.  
Loue également des chevaux et voiture de  
charge et légère, à des prix défiant toute  
concurrence.

Vous êtes respectueusement prié d'en faire  
l'essai.

LES DAMES DRAINVILLE ont ouvert de  
leur côté un atelier de modes, elles travail-  
lent avec goût et confectionnent aussi des  
hardes pour hommes.

QU'ON SE LE DISE  
3 J. No. 226 m.

## Vins Français!

J. S. AYBRAM,  
FABRICANT,  
Rue ST-LOUIS,  
A JOLIETTE.

VINS CLARET, VINS DE CHAMPAGNE,  
VINS DE LIQUEURS.

Tous ces vins sont garantis purs raisin et  
sans alcool.

M. J. S. AYBRAM se chargera de la mise  
en bouteille à toute personne qui lui en fera  
la demande et sans augmentation de prix.

Les prix à la satisfaction de tous.

31 Oct 1888, No 13—1 an

## A VENDRE.

1o Un magnifique coffre-fort,  
(safe.)  
2o Encyclopédie du XIX<sup>e</sup> Siècle,  
70 volumes, appartenant à la suc-  
cession de feu C. P. Charland, Ecr,  
avocat.

S'adresser à  
D. DESORMIERS,

Exéc. Testamentaire.

No 29, 21f. 3m.

## Aux personnes entrepreneurs.

—Les personnes désirant créer et ex-  
ploiter une manufacture de meubles et ou-  
vertures, auraient tout intérêt à s'adresser à M.  
Eugène Bordeleau, à St-Chs. Borromée.

Ce Monsieur fournirait le pouvoir d'eau  
gratis, et se porterait, pour telle manufacture,  
souscripteur, pour un montant de \$1,000.

Cette exploitation se trouverait à 4 milles  
de la ville de Joliette.

M. Bordeleau est propriétaire au même en-  
droit d'un moulin à farine et à scie qui fonc-  
tionne très bien.

Aussi on trouvera chez ce Monsieur, toutes  
espèces de bois de service, bois de sciage, etc,  
etc, à très bas prix.

Pour plus amples informations,  
S'adresser à  
M. Eugène Bordeleau,  
Propriétaire de ce pouvoir d'eau.  
7 mars no 31. 3m.

## A VENDRE

M. SERAPHIN LEBLANC, de  
l'Épiphanie, P. Q., offre en vente à  
des conditions tout à fait avanta-  
geuses.

1o. Une magnifique terre conte-  
nant environ deux cent huit arpents  
en superficie, dont 120 arpents en  
culture et 80 en bois avec sucrerie,  
bâtie de maison, grange, etc. Cette  
propriété est à 14 arpents du dépôt du  
chemin de fer; 6 arpents des mou-  
lins à farine, à carder et à scier. Sur  
cette terre est bâtie l'église paroissiale  
et le couvent des Révérends  
Sœurs Jésus Marie se trouve à  
deux arpents.

L'eau est fournie à ces établis-  
sements par un bon aqueduc et l'as-  
surance sur la ferme est payé pour  
trois ans.

### TITRES PARFAITS:

DROITS DE SEIGNEURS PAYÉS.

2o. La belle résidence qu'il occu-  
pe actuellement située au centre du  
village, avec un grand et beau jar-  
din, contenant arbres fruitiers as-  
sortis, jet d'eau d'un côté et magni-  
fique bocage de l'autre, donnant sur  
une rue 80 pieds, sur l'autre 330, et  
60 au point désigné par le vendeur,  
bornée par la rivière l'Achigan,  
aussi droits Seigneuriaux payés.

Pour plus amples informations,  
s'adresser à  
M. SERAPHIN LEBLANC,  
L'ÉPIPHANIE.

No 29, 21f. 3m.

### AVIS PUBLIC.

Est par le présent donné que tout colon qui  
DICI AU PREMIER JUILLET prochain  
paiera au complet ce qu'il doit à la Couronne  
sur prix d'achat de terres publiques, ne sera  
tenu de payer que cinq ans d'intérêt seule-  
ment.

La même remise est offerte aux colons sans  
titre qui achèteront et paieront le prix com-  
plet des terres qu'ils occupent dans le délai  
susdit.

GEORGES DUHAMEL,

Commissaire des Terres de la Couronne.

N. B.—Les colons, ayant été avertis, l'an-  
tonne dernier, par Carte Postale, de venir  
payer les arrérages dus à la Couronne, sont  
requis par les présentes de venir s'acquitter,  
à défaut de ce faire, la vente qui leur a été  
faite sera révoquée et de nul effet.

P. S.—Pour le paiement, on devra s'adres-  
ser à l'Agent des Terres de la Couronne, de  
Joliette.

No. 36 11 av. — 1er juil.

Défense d'avancer.—Je, soussigné,  
fais défense d'avancer à ma femme  
ou autres, à mon nom, sans avoir  
un écrit de ma main.

CÉLEME DUMONT, cult., St-Lin.  
25 av. 3 f.

**L'ETOILE DU NORD**

Imprimée et publiée par

ALBERT GERVAIS.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Rue Manseau, Joliette, P. Q.

ABONNEMENT

Pour une année.....50cts

“ 6 mois.....25cts

Strictement payable d'avance.

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants.

**L'ETOILE DU NORD**

JOLIETTE, JEUDI, 9 MAI 1889

**Un événement.**

Nous enregistrons avec plaisir un événement assez rare dans les annales des professions libérales. C'est le cinquantième anniversaire de notariat d'un de nos plus anciens et honorables citoyens, M. Barthélemy Vézina, N. P.

Plusieurs amis et parents se sont réunis, à cette occasion, à la résidence de ce dernier, dimanche soir veille du cinquantenaire. M. B. Vézina a été l'objet d'une sympathique démonstration. On présenta au héros du jour une magnifique pipe en écume de mer et une splendide horloge, en même temps qu'une adresse très bien conçue, laquelle était lue par Mlle Clémentine Désormiers à son grand père adoptif.

Parmi les convives de cette fête intime et spontanée, étaient entr'autres citoyens, accompagnés de leurs dames, MM. Ed. Guilbault, maire, A. Fontaine, pro-maire, J. B. A. Richard, Dr A. M. Rivard, Dr J. J. Sheppard, J. M. Tellier, J. Hermas Charland, D. Désormiers, Alphonse Vézina, J. Désormiers, etc., etc., ces quatre derniers proches parents de M. B. Vézina. Celui-ci a fait princièrement les honneurs de sa maison.

Nous félicitons M. Vézina, de cette ovation et nous lui souhaitons de célébrer maintenant ses noces de diamant.

**Le banquet Taillon**

Sir John Macdonald a définitivement accepté d'assister au banquet qui sera donné à l'honorable M. Taillon, mercredi, le 29 de mai courant. Il sera accompagné de la plupart de ses collègues.

Ce banquet promet d'avoir un immense succès, beaucoup de conservateurs de toutes les parties de la Province ayant déjà manifesté l'intention d'y assister.

La date du banquet étant définitivement arrêtée, le comité va se mettre à l'œuvre incessamment et énergiquement pour lui donner tout l'éclat possible.

**Bureau de Poste de Joliette.**

Avis aux Occupants de Tiroirs ou Casiers.

Pour la commodité de nos lecteurs, nous publions ci-dessous, les informations suivantes :

Un tiroir ou un casier ne sera concédé qu'à une seule personne ou à une société, et aucune autre correspondance, autre que celle de l'occupant, ne peut y être mise, à moins d'être adressée à ses soins ou au tiroir ou casier lui-même. Les lettres pour un membre d'une société occupant un tiroir ou un casier devraient être dirigées aux soins de la société ou de leur boîte.

Loyer des Tiroirs, grands, par année - \$2.00  
do do petits do - - 1.50  
do na Casier do - - 1.00.

Le loyer sera strictement payable d'avance et de plus 25 centins seront exigés comme garantie que les clefs seront remises au bureau à la fin du loyer, et dans ce cas les 25 centins seront remboursés au locataire.

Heures du Bureau de Poste.—Ouvr't chaque jour, le dimanche excepté, de 7 heures A. M. à 6 heures P. M. Le dimanche de 7 1/2 à 8 heures A. M. et pendant 1/2 heure à l'issue de la grande messe.

Les lettres pour être enregistrées et les mandats sur la poste devront être présentés un quart d'heure avant le départ des malles.

J. J. SHEPPARD,

MAITRE DE POSTE.

**CORRESPONDANCE.**

M. le Directeur.

Comme on me demande chaque jour, certains renseignements se rattachant aux soins à donner aux couches chaudes destinées à la culture du tabac canadien, et comme mes occupations ne me permettent pas de répondre à chacun en particulier, je me permets de répondre brièvement pour aujourd'hui, aux quelques questions qui me sont posées depuis quelques jours et auxquelles je ne saurais répondre autrement que par l'entremise de votre journal tout particulièrement dévoué aux intérêts de la classe agricole de ce District.

On se plaint particulièrement du ravage des pucerons ainsi que des millions de petites araignées rouges qui infestent les couches à tabac. Le remède d'après mon expérience est aussi efficace qu'il est facile d'emploi, pour tous.

Je ne connais rien de mieux et rien de plus propre à faire disparaître cette peste, que l'emploi de la suie et du sel, mélangés par parties égales. Prenez par exemple : une chopine de suie et une chopine de sel que vous aurez le soin de pulvériser convenablement et après avoir suffisamment mélangé le tout, sousepandez votre plant de tabac après l'avoir arrosé légèrement et elles seront débarrassées des pucerons et des petites araignées après quelques heures.

On se plaint, dans la paroisse de St-Jacques et ailleurs de la moisissure ou décomposition du plant de tabac, soit par toute la couche chaude ou en certains endroits de la couche seulement.— Le mal est sans remède et la perte irréparable ; tout ce qui reste à faire, c'est de conserver les plants qui ne sont pas encore attaqués dans leurs racines. La maladie étant causée par l'excès de fermentation du fumier déposé en trop grande quantité et la trop grande humidité, effet naturel d'un excès d'arrosage, le seul moyen de faire disparaître cette moisissure à l'effet de conserver les plants de tabac encore sains, dans cette couche malade consiste à discontinuer l'arrosage et assainir ce sol imprégné de gaz, en le desséchant convenablement, et en découvrant votre couche chaude durant le jour ; et si en prenant ce moyen, le fumier ne cesse pas de fermenter, pratiquez des ouvertures en dessous, jusqu'à ce que l'air frais, ainsi introduit dans la masse, fasse cesser cette fermentation, cause première des excès du gaz que ce fumier émet et qui brûle de même qu'il empoisonne et votre plant de tabac et ses racines qui se décomposent et périssent.

F. A. MED. FOUCHER.

**Election de Québec ouest**

L'élection de M. Owen Murphy, député de Québec Ouest, a été annulée. On dit généralement que M. Murphy ne se représentera pas.

**Une promenade matinale.**

L'APPRENTI.—Maitre ! Que faire, quant à cinq heures du matin, on a fini d'enfourner la galette ?

LE PATRON.—Ce que nous allons faire apprenti, nous irons faire une promenade à la campagne, nous irons nous reposer des fatigues d'une longue nuit en contemplant les beautés de la nature renaissante.....

Regarde, jeune homme, contemple le soleil brillant, sortant de sa couche de roses. Il verse et répand au loin, l'or et la pourpre de ses rayons sur les ravissantes perspectives d'une magnifique journée.

Les fleurs, seconant les gouttes de rosée, aspirent une vie nouvelle et separent des plus fraîches couleurs.

Les oiseaux, voltigeant d'arbre en arbre, chantent leurs gracieuses mélodies, et par leurs joyeux concerts semblent célébrer en même temps le réveil de la nature et l'aurore du plus beau jour. C'est le printemps qui vient de faire son apparition bien caractérisée, et en parcourant ces sentiers verts, aux berges émaillées de marguerites et de violettes, à l'aspect des arbres en pleine floraison, ne sens-tu pas t'inonder le cœur, et une vieille romance française ne monte-t-elle pas à tes lèvres ;

Que fais-tu là pauvre poète  
Dans tes quatre murs enfermés ?  
Ton âme rêveuse inquiète  
N'a donc plus soif d'air parfumé ?  
Le premier bourgeon va s'ouvrir  
Au premier souffle du printemps.  
Que fais-tu là quand tout respire,  
J'attends, j'attends, j'attends.  
La nature fait sa toilette,  
Elle a pour de prochains ébats,  
Mis sa jupe de violette  
Et un écharpe de lilas.  
Viens et mêle ta poésie  
A tous les échos palpitants  
Que fais-tu, pourquoi faire la vie ?  
J'attends, j'attends, j'attends.

Malgré l'âpreté du dernier hiver, je me sens emporté par le charme et la poésie pénétrante du printemps tardif mais toujours bienvenu. Avec le poète de la semaine dernière je salue la saison bénie de la résurrection de la nature qui reporte mes pensées vers le printemps de la vie passée pour moi sans retour. Vois-tu ? les souffles légers du zéphir embaumant aujourd'hui l'atmosphère de senteurs parfumées. Les vents sont à l'amour a dit un poète ; en effet, de mélo-lieux concerts montent des bocages vers le ciel bleu, et dans les buissons touffus n'entends-tu pas les petits oiseaux se becqueter et ne les vois-tu pas construire leurs nids de mousse. Que ne puis-je chanter sur un ton convenable les beautés et les splendeurs du renouveau ! alors... Maitre : Il est sept heures.

Merci jeune homme. Laissons, mais à regret toutes ses beautés champêtres et retournons à la boutique retirer le pain du four.

J. P. CONTRÉ,  
Boulangier.

St-Félix de Valois, 6 mai 1889.

**Saint André à Lachute**

Une députation envoyée par les personnes intéressées dans le chemin de fer de Saint-André à Lachute, s'est abouchée samedi, avec l'honorable M. Mercier et lui a demandé pour ce chemin de fer le subside de 4,000 acres de terre par mille promis par le gouvernement, il y a quelques années. L'honorable M. Mercier a promis de s'occuper de leurs intérêts. Le gouvernement fédéral a aussi promis un subside de \$3,000 par mille.

**Six cents hommes aux prises—Deux tués**

Le 5 du courant s'est terminée une bagarre sanglante entre 100 hommes de chemin de fer et 500 briquetiers de Savyerville à cinq milles du Nouveau-Brunswick, N. J. Une compagnie de chemin de fer voulait faire passer la ligne à travers les chantiers à briques d'un M. Furman. Celui-ci refusait et ses hommes le défendirent. Les hommes du chemin de fer voulurent continuer les travaux samedi soir, mais la bataille s'engagea. Les briquetiers brûlèrent un char et des matériaux. On joua du revolver, du bâton et des roches. Un briquetier Geo. Kissings fut tué d'un coup de bâton. Un homme de chemin de fer fut aussi assommé et mourut une heure après. Cinquante hommes de police vinrent pacifier les combattants.

**Morrison**

Le détective Arcand a visité Morrison à la prison de Sherbrooke, et a dit que le prisonnier avait l'air souffrant ; mais qu'il n'y avait aucun danger par rapport à sa blessure. Il se plaint un peu.

"J'espérais, a dit le détective, trouver un robuste et solide garçon, mais je l'ai trouvé un peu désespéré. Ses yeux sont abattus et n'ont pas une expression naturelle. Il paraît comprendre sa situation et il espère que les choses tourneront en sa faveur.

Il a été résolu, à Québec, que les dépenses de l'expédition Morrison ne seront pas déduites de la récompense de \$3,000 offerte pour l'arrestation. La question est de savoir si cette somme sera divisée entre MacMahon et Leroy seuls ou entre tous les membres de l'expédition.

On s'amuse beaucoup de la réclamation de la société Calédonienne.

Défense d'avancer.—Je, sousigné, fais défense d'avancer à ma femme ou autres, à mon nom, sans avoir un écrit de ma main.

CÉLESTINE DUMONT, cult., St-Lin

**La pêche au loup-marin**

La pêche au loup-marin a été excellente ce printemps. Mercredi de l'avant-dernière semaine, dans le golfe Saint-Laurent, aux îles d'Anticosti et de la Madeleine, et sur les côtes de Terre-Neuve, la glace en était littéralement couverte. La neige cessa vers midi, et la glace se resserra. Alors, tout le monde, hommes, femmes et enfants, jeunes, vieux, cultivateurs, etc., s'arma de bâtons et de hachettes, et s'en vont livrer combat au loup-marin. D'un coup sur la tête on en tuait un, et ce jour-là, il en fut porté des coups. Ce fut une manne précieuse pour les habitants des côtes qui firent assez pour s'entretenir au mois un an. L'huile de ce loup-marin est très précieuse et la peau est très recherchée pour la fabrication des chaussures et des valises. Ils valent trois piastres par tête ; l'huile se vend \$5 le cent livres.

**Trois hommes tués dans les chantiers d'Algoma.**

Des hommes de chantier dans l'Algoma, près de North Bay, se sont battus depuis deux jours et on rapporte que le sang a coulé.

Un travailleur qui est arrivé à Toronto, le 5 courant, dit que trois hommes ont été tués et que les hommes des chantiers, excités par la boisson font la terreur de la localité. Les autorités provinciales ont été notifiées de cette émeute et 50 hommes armés sont partis pour North Bay.

Le théâtre des émeutes est à quelques distances des communications télégraphiques.

**Le meurtrier de Caughnawaga**

Le Jugement de la Cour Suprême du Canada dans la cause de August Jacobs, le sauvage qui a tué sa femme, a été reçu au greffe de la Couronne.

Elle renvoie l'appel et confirme la sentence d'emprisonnement prononcée par la cour du Banc de la Reine.

**CORRESPONDANCE.**

Monsieur le Rédacteur,

Ma galette du 4 Avril ayant été acceptée sans trop de difficultés, je m'enhardis, et je prends la liberté de solliciter de nouveau un court espace dans les colonnes de votre journal.

Depuis que certains vendeurs de fioles ont fait leur apparition dans Joliette, on ne s'occupe plus dans les journaux que de charlatans et de charlatanisme. A la vérité on ne peut pas trop en dire sur ce sujet.

Mais je crois qu'il serait aussi nécessaire de parler de ces esclaves de l'étranger, qui parcourent nos campagnes dans le but d'entraîner nos cultivateurs dans les manufactures américaines.

Ces fourbes et ces trompeurs ne valent certainement pas la peine qu'on s'occupe d'eux ; mais dans l'intérêt de nos cultivateurs, je suis obligé d'en dire un mot. Et je l'espère M. le Directeur, vous ne me refuserez pas un petit coin de votre feuille, pour que je puisse donner un conseil à nos habitants de la campagne qui ne sont pas encore dupes de ces embaucheurs.

Amis lecteurs ! ayant passé douze années dans les filatures américaines j'essaierai de vous montrer la vie de nos Canadiens aux Etats Unis.

D'abord, pensez-vous que tel ou tels qui viennent vous conseiller d'aller aux Etats, vous prier, vous solliciter de monter avec eux, vous promettant de l'ouvrage en arrivant ? pensez-vous, dis-je que ces gens travaillent dans vos intérêts ?

Oh non ! Ces gens sont payés par des manufactures ; et je vous dirai en toute sûreté que ces hommes vous sacrifieront, vous livreront aux Américains pour la modique somme de 50 centins par tête.

Vous voilà donc décidés. Vous vendez à l'enchère des objets acquis à la sueur de votre front, et cela à vil prix.

Mais, bah ! on s'en va aux Etats, on en gagnera de l'argent là-bas. Bien ! ? Voilà vos animaux, vos meubles vendus.....à crédit.

Vous voilà donc, ne possédant plus rien et presque sans argent.

Qu'allez-vous faire : Vous savez que, pour vous rendre à Fall-River ou à Lowell, il vous faudra payer \$10.00 ou \$12.00 par tête pour le passage. Qu'allez-vous faire ! Rien de plus simple. Vous irez chez l'usurier, vous vendrez vos billets à raison de 100/100 pour cent et par ce moyen vous pourrez toucher une somme suffisante pour payer vos billets de passage.

Heureux si rendus aux Etats il vous reste quelques sous pour subvenir aux dépenses de l'arrivée.

Vous voilà donc rendus. Vous trouvez là un frère, un ami qui vous ont précédés et qui travaillent depuis six ou huit mois dans les manufactures de coton ; mais ils sont si maigres, si décharnés que vous avez beaucoup de peine à les reconnaître. Pères et mères ! vous vous apercevez alors mais trop tard que vous êtes venu ruiner la santé de vos enfants dans les moulins, car déjà vous formez la résolution de retourner au plus-tôt au Canada.

Vous êtes ce qu'on appelle chancoux ; vous voilà tous placés.

Vous travaillez assidûment pendant un an et demi. Quand, un jour oh fatalité ! vous portez en terre le corps d'une de vos filles, qui a succombé à une maladie contractée dans les manufactures : la consommation.

Alors, découragés, vous vous décidez à ramener au pays le reste de vos enfants ruinés, jurant à tous les Saints de ne plus jamais retourner aux Etats.

Taisez-vous !!  
Tel de vos fils, qui a goûté aux Etats, ces jouissances inconnues dans nos paisibles campagnes, a déjà conçu l'idée de revenir bientôt. Il vous le dit : "je ne mangerai pas de misère en Canada"

Vous voilà revenu au pays après avoir amassé la somme de \$400 à \$500.

Pour chasser de l'esprit de votre garçon l'idée de monter aux Etats, vous lui achetez cheval, harnais et voiture, ce qui vous coûte en moyenne \$175.

Je suppose que vous arrivez au mois d'avril.

Il faut vous acheter, animaux, instruments nécessaires à l'agriculture, le grain pour ensemençer votre terre ; enfin ce qui est nécessaire à la vie de votre famille, en attendant la récolte.

Mais qu'arrive-t-il ? Il arrive souvent que l'argent manque et rendu à l'automne, vous êtes obligé de vendre une partie de vos produits agricoles pour acquitter une dette contractée pendant l'été. Alors découragés, ayant perdu aux Etats-Unis, le goût de la culture, ne pensant plus qu'au plaisir des Etats, vite on vend chevaux, harnais et buggy, et on reprend le chemin de l'exil.

A qui la faute ? Je le répète : à ces êtres fourbes et trompeurs, qui en entraînant aux Etats-Unis nos chers Canadiens, leur ont fait perdre le goût du travail champêtre et l'amour de leur patrie.

M. le Rédacteur, je crois qu'il serait temps que la presse y prêterait son concours, afin de mettre nos cultivateurs en garde contre ces trafiquants d'âmes.

UN BOULANGER.

CALINO DOMESTIQUE.—Mme de X. avait pour valet de pied, un jeune homme tout-à-fait novice dans l'art de servir.

Un jour elle le fait appeler et lui dit : Isidore, cet après-midi, nous allons faire des visites, et quand nous ne trouverons pas les personnes dans leur résidence, vous remettrez une de mes cartes au concierge de la maison. Avez-vous bien compris ?—Oh ! oui madame. Le soir, après les visites terminées Mme de X, demandant à son valet combien il lui restait de cartes, il lui répondit, en vrai Calino qu'il était : " Il ne me reste plus que la dame de cœur et l'as de pique."

L'intelligent employé au lieu de se servir de cartes de visite, avait pris un jeu de cartes.

Etonnement et hilarité de Mme de X.

Mariage.—A Joliette, le 7 mai, M. Onézime Lavallée, de Ste-Elisabeth, à Mademoiselle Malvina Tellier, de cette ville.

**ACROSTICHE.**

En réponse à M. LOUIS RIENDEAU.  
Montréal.

Quand un sublime artiste, altéré d'ambrosie,  
Ouvre ses ailes d'or pour s'élever aux cieux,  
En monde tout nouveau, fait à sa fantaisie,  
Irradie en son âme ivre de poésie :  
Son pinceau désormais ne fera que des dieux !

Havi de l'idéal de ton beau ciel sans doute,  
Il n'est plus de suivant toi de mortels ici-bas ;  
Et même un Lapérouse, en s'ouvrant une route,  
N'aurait pas moins qu'un dieu de gloire à son trépas.  
Sans sa course hasardeuse, ah ! s'il avait l'étoile,  
Et la boussole, qui de l'illustre Colomb  
Avaient à si bon port conduit l'heureuse voile,  
Une toute autre gloire, ami, ceindrait son front !

Ste-Mélanie, 6 mai 1889.

C. P. BEAULIEU.

**ECHOS DU JOUR**

La dette publique fédérale a diminué de \$335,600 pendant le mois d'avril dernier.

Il y a cent ans, Washington mettait sept jours pour se rendre à New-York. Le président Harrison a fait le même trajet en neuf heures, le train ayant fait des arrêts aux mêmes endroits où Washington s'était arrêté.

D'après l'annuaire Cherrier, la population actuelle de Québec, non compris Saint-Sauveur, est de 69,600 âmes. Si on ajoute à ce chiffre les 15,000 âmes qui représentent la population de Saint-Sauveur, nous arrivons à un total de 85,000.

Pendant la session qui vient de finir, la Chambre des députés a tenu 65 séances; le sénat en a tenu 58.

La session qui vient de se clore à Ottawa a mis 110 actes nouveaux dans notre recueil de législation. Sur ce nombre, 45 sont des mesures du gouvernement. Le nombre d'ordres et d'adresses votées par la Chambre, s'est élevé à 96.

Le bureau de commerce de la Grande-Bretagne publie de temps à autre des statistiques qui sont loin d'être dépourvues d'intérêt pour nous.

L'une de ces statistiques se rapporte au commerce d'importation de l'Angleterre au Canada. Pendant le mois de mars qui vient de s'écouler, la Grande-Bretagne a expédié au Canada £379,686 de ses marchandises.

Elle nous en avait envoyé, en mars 1888, £358,358.

Nous lui avons rendu en retour, pour le même mois, £111,562.

C'est une augmentation assez notable, car, en mars 1888, nos ventes à la Grande-Bretagne n'avaient point dépassé £29,494.

Les importations de l'Angleterre dans notre pays ont porté principalement sur les articles suivants : Fleur, £4,268 ; fromage £8,205 ; poisson, £145,390 ; bois coupé, £12,076 ; bois scié, £80,959.

**Assermentation d'un juge de Joliette**

Mardi après-midi, à une heure, M. Charles de Lorimier a été assermenté comme Juge de la Cour Supérieure à Joliette.

**Installation de notre maître de poste**

Lundi le 6 courant, M. l'inspecteur Bourgeois a installé notre maître de poste dans les nouveaux bureaux construits à Joliette par M. Beaucage, entrepreneur.

Malgré que le tout ne soit pas terminé, l'apparence et la confortabilité ne laissent rien à désirer.

Le nouveau Bureau est fourni de 200 casiers et de 73 tiroirs qui sont à louer aux prix que nous publions dans une autre colonne.

Modes.— Les cahiers de modes pour le printemps et l'été de 1889, de Butterick sont maintenant en vente à la Librairie de Albert Gervais, Joliette.

Prix : 50 centins.

**Echos de Joliette.**

**Ordination.**— Mercredi, le premier jour du mois de Marie, dans la chapelle du Scolasticat St-Joseph des Révds Peres Oblats, à Ottawa, Mgr Isidore Clut, O. M. I., Evêque Missionnaire du Nord-Ouest, a conféré l'Ordre Sacré de la Prêtrise au Révd Frère J. Aldéric Désilets, O. M. I., fils de J. O. Désilets, Ecr, Protonotaire de cette ville.

**Catechisme.**—Le catéchisme préparatoire pour la première communion est commencé depuis mardi.

**La Sainte Famille.**— Dimanche dernier était la fête de la Sainte Famille.

La célébration de cette solennité a été grandiose tant par le chant que par la musique.

Le sermon de circonstance a été donné par le Révd M. Viau, vicaire.

Le prédicateur, dans une courte mais intéressante improvisation développa le sujet de cette fête avec beaucoup de talent. Ses explications étaient claires, aussi l'auditoire y prêta une religieuse attention.

**Religieux.**—Les exercices du mois de Marie ont lieu tous les soirs à l'église paroissiale à 7½ hrs.

**Visiteurs.**—Lundi dernier, une députation du Conseil de Ville des Trois-Rivières, ainsi que M. Corribeau, étaient en cette ville.

Ce voyage avait pour but l'examen du fonctionnement de la lumière électrique en notre ville.

Après avoir visité les principaux édifices de cette ville, ils sont repartis mardi matin, enchantés de leur petit voyage.

**Température.**— Depuis quelques jours, l'on se dirait en été, tant il fait chaud. Au dire des prophètes, en cette matière, nous aurions, cette année, un été excessivement chaud.

**Encan.**—Une grande quantité de bois de service, provenant de la faillite de MM. Kerty & Frère, sera vendu par encan public, mercredi, le 15 mai courant, à 10 hrs A. M., par M. Dupuis, encanteur.

**Changement.**— M. Jérémie Soumis, qui l'année dernière, était au service de Monsieur E. Migné, est entré comme commis-marchand, chez M. Gilbert Lafortune, de cette ville.

**Personnel.**—M. Amédée Derome, libraire, de la maison Cadieux & Derome, de Montréal, était à Joliette, mardi.

Le Dr J. Thériault, était en cette ville, la semaine dernière.

M. J. Hermas Charland, de Montréal, était en cette ville, lundi et mardi, afin d'assister mardi, au service anniversaire de son frère.

**Retrouvé.**—L'enfant de M. F. X. Mercier, âgé de 4½ ans, qui, il y a quelques semaines, s'est accidentellement noyé, a été enfin trouvé, dimanche dernier, par M. Joseph Mayé, sur le terrain de M. Maxime Lassalle, à 13 arpents de l'endroit où il a trouvé la mort.

Le cadavre était retenu par un amas de broussailles.

Les funérailles ont eu lieu le lendemain, auxquelles assistait une bonne partie des élèves des écoles St-Charles et St-Viateur.

**Amusement.**—Vendredi dernier, il a été donné, à la salle de l'Institut, une séance par M. Louis Cyr, reconnu, et avec raison, comme l'homme le plus fort de tout l'univers. M. Cyr, était accompagné de M. Rhinehart, âgé de 36 ans, pesant 64 lbs et n'ayant que 31 pouces de grandeur.

Il y avait salle comble. Plus de 300 personnes assistaient à cette soirée, qui certainement, était très unique dans son genre, vu la différence de la proportion physique de l'un, vis à vis de l'autre. Samedi, durant toute la journée, M. Rhinehart, personnage si curieux à voir, s'est exhibé de nouveau dans la salle du marché, et vers 2 heures P. M., notre Samsom canadien reparessait sur la scène au milieu des acclamations de la foule, pour faire des jeux et différents tours de force qui vraiment sont tout-à-fait surprenants.

La recette de ces deux jours a été abondante.

Merci à qui de droit.

**Déménagé.**— M. Zolique Lajoie, cordonnier, est déménagé depuis ces jours derniers, sur la rue St-Pierre, près du Couvent des Révds Sœurs de la Providence, Joliette.

**Départ.**— Mme Vve Gilmour de Joliette, est partie la semaine dernière pour aller à Plattsburg, N. Y. Avant son départ elle a nommé pour son procureur, M. A. Magnan, Notaire, où toutes personnes, ayant des affaires à régler avec cette Dame, pourront s'adresser.

**Accident.**—M. Maxime Riopel, de cette ville, s'est démis un pied, lundi, en travaillant à l'une des bâtisses que fait construire M. J. B. A. Richard.

**Avis.**—M. N. I. Charland a pris possession de sa nouvelle propriété dont il a fait l'acquisition de la succession de feu F. B. Godin, Ecr, sur la rue Notre-Dame.

**Transaction.**—M. Joseph Rivard a vendu la semaine dernière, son magnifique hôtel, situé sur la rue Notre-Dame, pour le prix et somme de 819,000, à M. Honoré Dessert, de St-Ambroise de Kildare.

**Service anniversaire.**— Le service anniversaire de C. P. Charland, Ecr, avocat, a été chanté en cette ville, mardi matin à 8 heures.

**Maladie.**—M. L. A. Derome, de cette ville, est retenu à sa chambre depuis quelques jours, pour cause de maladie, mais qui, nous l'espérons, n'aura pas de gravité.

**Plus récent.**— A l'heure où nous mettons sous presse, nous avons le plaisir d'apprendre que M. Derome prend beaucoup de mieux. Il a passé une très bonne nuit.

**On demande.**—Une servante trouvera une bonne situation, pour être généralement utile, dans un hôtel de première classe.

Bons gages.  
S'adresser à "Bellevue Hôtel," Chambly Bassin, P. Q. jno

**Le succès du Salon.**— Ce chansonnier contenant 80 romances et chansonnettes se vend 35 cts. chez Albert Gervais, Joliette.

**Avis à ceux qui souffrent.**— Les personnes atteintes de toux, bronchites, catarrhes, affections de la poitrine en général, affections des voies respiratoires, phthisie, etc., etc, et qui veulent obtenir une guérison radicale, devront employer les gouttes Livoniennes de Trouette Perret au goudron créosoté et au baume de Tolu.

Prix du flacon \$1.00. En vente chez Albert Gervais, libraire-imprimeur.

**St-Jacques.**— A l'occasion du mariage de M. Liouel Foucher, fils de F. A. Médéric Foucher, Ecr, de cette paroisse, plusieurs amis se sont réunis dimanche soir, et lui ont présenté une magnifique adresse accompagnée de présents de circonstance.

L'assistance était nombreuse et gaie. M. Foucher fit comme toujours les choses, d'une manière digne de la position qu'il occupe.

Chacun se sépara tard dans la soirée, n'emportant chacun que d'heureux souvenirs.

**Laurentides.**—M. M. D. Lamarche, notaire, de la Ville des Laurentides, a été nommé Commissaire pour la Cour Supérieure.

**L'Épiphanie.**— Nous apprenons avec plaisir que la nouvelle fondrie de MM. Viau autrefois de St-Lin, dernièrement établis en cette paroisse, est maintenant en pleine opération.

Le travail assidu de ces Messieurs ainsi que leurs talents est, pour eux, une garantie que le succès couronnera leurs entreprises.

Tout en procurant de l'ouvrage à un grand nombre d'ouvriers, ils contribuent de beaucoup au progrès et à l'avancement de cette localité.

Nous leur souhaitons plein succès.

**St-Paul.**— La mort vient de faire encore une victime dans la personne de Mme Joseph Perreault née Nathalie Lepage.

Décédée après une longue maladie exemplaire elle avait, depuis longtemps, fait le sacrifice de sa vie.

Elle s'est endormie dans la paix du Seigneur, le 2 Mai dernier, dans la 59 ième année de son âge.

Elle laisse pour déplorer sa perte un époux, cinq frères et une sœur.

**St-Félix de Vatois.**— Le Révd M. Mandeville, vicaire, a quitté le vicariat de cette paroisse, mercredi matin, pour aller remplir la même mission à Ste-Scholastique, P. Q.

**St-Ambroise de Kildare.**— Le Dr Leprohon, est déménagé, depuis la semaine dernière, dans l'ancienne résidence de feu M. Paul Melançon, vis-à-vis l'église de cette paroisse.

**Mouvelle Invention.**— M. W. C. Norton, de Chicago, Ill., est l'inventeur d'un nouveau procédé, pour marquer le linge, sans faire usage d'Encre de Chine. Ce procédé aussi simple qu'ingénieux consiste à placer le papier inventé à travers d'un papier de soie, sur l'objet que l'on veut marquer, et l'on écrit avec n'importe quel crayon.

Les personnes qui voudraient avoir une copie exacte d'un dessin quelconque fleurs, chiffres, peuvent se servir et avec succès de cette nouvelle méthode.

Ceux qui voudraient en faire l'essai sont priés d'envoyer 25 centins à Albert Gervais et ils recevront franco ce nouveau papier, qui est merveilleux.

**Teinturerie.**— Les personnes qui ont des habits soit à teindre, à nettoyer, etc, sont priées de ne pas oublier que Albert Gervais est toujours l'agent de la célèbre teinturerie à vapeur de J. Gonthier, de Trois-Rivières.

Bas prix et ouvrages faits et retournés promptement.

**Musique.**— Un assortiment considérable de morceaux de musique publiés par de bons auteurs est en vente à la Librairie de Albert Gervais, pour la modique somme de 10 centins chacun.

**Du nouveau.**— Delle Marie-Louise Gervais, modiste, désire prévenir le public, qu'elle a ouvert chez son frère, Albert Gervais, Joliette, une salle de couture, où elle se chargera de la confection des robes, pour dames et enfants dans les derniers goûts Américains. Ouvrages de première classe, garantis et à bas prix.

**Tapisseries.**— N'oubliez pas Mesdames et Messieurs, que vous trouverez à la librairie de Albert Gervais, le plus grand et le plus complet assortiment de tapisseries de la ville.

**St-Thomas de Joliette.**

Dimanche dernier, le 5 Mai, est décédé, en cette paroisse, M. Rivet à l'âge de 73 ans.

Ses funérailles ont eu lieu, mardi

Dimanche le 19 Mai prochain, aura lieu, la bénédiction d'une statue de la Ste-Vierge, don des congréganistes du Couvent de cette paroisse, qui sera posée comme ornement dans le parterre de cette communauté.

**Avis de déménagement.**

N'oubliez pas que depuis le 1er de Mai dernier, M. N. I. Charland, tailleur, de Joliette, a transporté sa boutique de tailleur dans la maison qu'il a achetée de Dame Godin, maison autrefois occupée comme bureau d'avocat, par MM. Dugas & Marsolais, sur la rue Notre-Dame près du

BUREAU DE POSTE,  
A l'Enseigne des Gros Ciseaux,  
JOLIETTE.

M. Charland espère qu'il recevra comme par le passé, sa part d'encouragement. Au public d'en prendre note, et d'encourager M. Charland, lorsque l'occasion s'en présentera.

No 40, 9 mai, 3m.

**Aux Consommateurs de Charbon.**

M. AIMÉ RIOPEL, de Joliette, annonce aux personnes qui font usage de charbon, soit pour fournaises de magasin, résidence privée, boutique, etc., qu'il représente en cette ville, les plus grandes maisons pour la vente du charbon, telles que le *Steeve Egg. Chestnut*.

Adressez-vous à lui avec confiance vous serez bien servis et paierez toujours le plus bas prix du marché.

No 36, 11 av. 3m

**La Vie Illustrée**

Le numéro de cette semaine offre le plus grand intérêt. Il contient comme gravures : une page de caricatures représentant nos bons ministres d'Ottawa ; une autre grande page représentant la Reine Victoria aux fanfares de la Duchesse de Cambridge ; le portrait de M. Chevreul, contenait, et autres dessins de genre.

Le texte est original et varié et les articles contenus dans ce numéro sont de grande actualité.

Que tout le monde se procure ce numéro.

La Vie Illustrée est un grand journal de 16 pages, paraissant tous les mardis. C'est un journal au texte original et varié et rempli de gravures riches et d'actualité. C'est le plus grand et le moins cher de tous les journaux illustrés français du continent.

Abonnement : \$2.00 par an ; \$1.25 pour 6 mois, Strictement payable d'avance.

Que tout le monde s'abonne à ce journal unique en son genre.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à tous ceux qui en font la demande.

Bureaux ; 33 rue Saint-Gabriel. Adressez toutes communications : W. A. Grenier, La Vie Illustrée, Boite 1772, Montréal, Canada.

N. B. — La file complète depuis la naissance du journal, est fournie gratis à tous ceux qui prennent un abonnement d'un an.

No 36, 11 av. 3 m

**Aux Cultivateurs.**

Le célèbre cheval de M. Joseph Loiseau, de St-Ambroise de Kildare, qui a obtenu trois premiers prix, à l'Exposition agricole du Comté de Joliette, sera à la disposition de tous les propriétaires de juments poulinières, durant toute la saison, à St-Ambroise de Kildare, chez son propriétaire.

No 38 25 av. 1m.

**A VENDRE.**

Un terrain de trente arpents avec moulin à scie, en bonnes conditions, et autres bâtisses, ainsi qu'un lot considérable de bois de sciage, tout près du tracé du chemin de fer en construction "Le Grand Nord" en la paroisse de Ste-Julienne, avec des lots de terre à bois à proximité.

Conditions libérales.

S'adresser à  
Veuve ANDRE AUDY,  
Ste-Julienne,

No 40 9 mai 3m.

**P. CHAMPOUX,**

Marchand en gros et en détail de VINS FRANÇAIS. — Sicile (vins de messe) Sauterne, Medoc Floirac etc. etc. des meilleures marques.

VINS D'ESPAGNE. — Oparto, Taragona, Cherry, Malvoisie etc., etc.

VINS CANADIENS. — Si bien apprécié du public.

EAU DE VIE. — (Brandy) Hennessy Martel, Robin etc., en caisses et Barils.

GIN, DE KUYPER. — En caisses et Barils.

WHISKY ET RYE. — En entrepot (Bounded ware House) peut être vendue en transfert ou droit payé.

BIERE ET PORTER. — Des MM Molson & Frère, en caisses, Barils, demi Barils, et quart de Barils.

**P. CHAMPOUX,**

Licencie en gros et en détail, PLACE DU MARCHÉ.

Invite spécialement Messieurs les Hôteliers à lui donner leurs ordres, ils trouveront les mêmes avantages et prix qu'à Montréal et Québec. Comme par le passé il tiendra toujours un bon assortiment.

**PILULES ANTIBILIEUSES**



**Du Dr NEY**

Remède par excellence, contre les Affections Biliéuses : Torpeur du Foie, Excès de Bile et autres indispositions qui en découlent : Constipation, Perte d'appétit, Maux de Tête, Etc.

Ces Pilules, préparées selon la formule d'un praticien distingué ne contiennent ni mercure ni autres substances minérales qui puissent altérer la santé des personnes qui en font usage. Elles sont PUREMENT VÉGÉTALES et composées d'extraits de plantes précieuses, éminemment propres à purifier le sang et à le débarrasser de toutes ses impuretés.

Les Pilules du Dr Ney n'exposent pas, comme beaucoup d'autres pilules composées de mercure, à la perte des dents, des cheveux et même de l'usage des mercuriaux. On peut les prendre en toutes saisons et leur administration est des plus faciles.

La valeur incontestable de ces Pilules a porté nombre de médecins à les employer pour leurs patients ; et les demandes de plus en plus nombreuses qu'on nous adresse pour cet article démontrent que leur usage donne la plus entière satisfaction.

Le peu d'espace dont nous pouvons disposer ne nous permet pas de publier ici tous les témoignages flatteurs qui nous arrivent de la part de ceux qui ont pu apprécier le mérite des Pilules du Dr Ney.

Nous insérons toutefois celui d'un médecin distingué qui depuis longtemps emploie ces Pilules à l'exclusion d'autres purgatifs dont il faisait autrefois usage, et ce non-seulement pour ses patients, mais aussi pour son usage personnel.

Lavaltrie, 1er mai 1887.  
A. M. L. ROBITAILLE, Pharmacien.  
Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibiliéuses du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où des pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais je les ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif DOUX, EFFECTIF, ET INOFFENSIF.

Bien cordialement  
Votre tout dévoué  
Dr D. MARSOLAIS.

Les Pilules Antibiliéuses sont en vente chez tous les pharmaciens et marchands en général.

SEUL PROPRIÉTAIRE :  
**Louis Robitaille,**  
PHARMACIEN-CHIMISTE,  
**Joliette, P. Q.**

Prix : seulement 25 Centins la Boîte.  
A vendre à des conditions libérales.

Au Village de Ste-Julienne, chef-lieu du comté de Montcalm, un magnifique emplacement, sur la rue principale, d'un arpent en superficie, bâti d'une bonne maison pour le commerce, bon hangar et grande écurie, etc., aussi un bon morceau de terre à quelques arpents du village, ainsi que le matériel roulant : chevaux, voitures d'hiver et d'été, etc., etc.

S'adresser à  
**EUSEBE BERTRAND,**  
Ste-Julienne,  
No 37, 16 av. 1m

**MARCHE de JOLIETTE.**

Samedi, 4 Mai 1889

**FARINE.**

	\$ cts.	\$ cts
Fleur de blé par 100 lbs.	0 00	à 2 50
Fleur de seigle do.....	1 40	.. 1 60
Fleur de blé d'Inde do.....	1 40	.. 1 50
Fleur de sarrasin do.....	1 45	.. 1 50
Fleur d'avoine do.....	2 00	.. 2 25

**GRAINS.**

Avoine par minots.....	0 40	.. 0 50
Orge par 50 lbs.....	0 60	.. 0 70
Blé par minots.....	1 25	.. 1 30
Pois par minots.....	0 80	.. 0 80
Sarrasin 50 lbs.....	0 60	.. 0 70
Seigle.....	0 60	.. 0 70
Blé d'Inde do.....	0 75	.. 0 80
Graine de lin par minot	1 00	.. 1 25
Graine de maïs.....	2 75	.. 3 00
Graine trèfle par lbs.....	0 10	.. 0 12
Graine de trèfle blanc.....	0 15	.. 0 18

**VIANDES.**

Lard par 100 lbs.....	9 50	.. 10 00
Lard, frais par lbs.....	0 11	.. 0 12
Lard salé.....	0 12	.. 0 13
Bœuf par lbs.....	0 07	.. 0 09
Mouton par lbs.....	0 08	.. 0 10
Agneau par quartier.....	0 30	.. 0 50
Veau do do.....	1 00	.. 1 25

**VOLAILLES ET GIBIERS.**

Poules par couple.....	0 90	.. 1 00
Poulets do do.....	0 50	.. 0 60
Dinde do do.....	0 00	.. 0 00
Oies do do.....	0 80	.. 1 00
Perdrix par couple.....	0 00	.. 0 50

**LEGUMES ET FRUITS.**

Patates (2 mits).....	0 60	.. 0 70
Navets par minot.....	0 30	.. 0 40
Carottes ".....	0 40	.. 0 50
Oignons par minot.....	0 80	.. 0 90
" par tresse.....	0 07	.. 0 08
Ail par tresse.....	0 08	.. 0 17
Fèves par minot.....	1 75	.. 2 00
Choux (la pomme).....	0 02	.. 0 08
Noix par minot.....	0 00	.. 0 00
Pommes par minot.....	1 00	.. 1 25

**LAITERIE ET DIVERS.**

Beurre frais par lbs.....	0 22	.. 0 23
do salé do.....	0 20	.. 0 22
Oeufs par douzaine.....	0 12	.. 0 14
Saindoux par lbs.....	0 12	.. 0 14
Sucre par lbs.....	0 07	.. 0 08
Sirop d'érable par gallon	0 60	.. 0 70
Miel par livre.....	0 10	.. 0 12
Laine par livre.....	0 35	.. 0 40
Laine en écheveau p. lb.	0 60	.. 0 70
Savon.....	0 06	.. 0 08
Peaux par livre.....	0 04	.. 0 05
Foin par cent bottes.....	6 50	.. 7 00
Foin par botte.....	0 08	.. 0 10
Paille par botte.....	0 04	.. 0 05
Etoffe la verge.....	0 70	.. 0 90

JOSEPH LEDUC,  
Clerc du Marché.

**NOUVEAUTES**

**LE PRINTEMPS ET L'ETE.**

Un assortiment considérable de marchandises nouvelles arrivées cette semaine chez

**Camille Labrèche,**

Consistant en draps à robes de toutes les couleurs, patrons de robes en plads \$10 à \$18. Soie noire et en couleur. Satin merveilleux. Cachemire noir de 12cts jusqu'à \$1.25 la verge. Mérinos français dans tous les prix. Mérinos à soutanes assortis. Etoffes à manteaux, jusqu'à \$6 la verge. Tweeds, Serges, Draps à surtout dans toutes les couleurs nouvelles.

Un assortiment considérable de marchandises nouvelles pour le printemps et l'été, vient d'être reçu, ainsi qu'un grand choix de chapeaux pour hommes, consistant en chapeaux de soie, feutre, laine, paille. Il y a certainement choix pour donner satisfaction à tout le monde.

Inutile de vous dire que ces marchandises ont été achetées à très bon marché.

Ainsi allez voir le plus grand assortiment de la ville.

Ainsi peut-il être en droit de dire : "Je peux et veux vendre à bon marché et promettre de plus, un escompte sur tout achat fait argent comptant." Les Messieurs du Clergé trouveront chez lui des Mérinos à soutanes à prix tels qu'on ne pourra acheter plus facilement dans les maisons de gros.

Une visite est respectueusement sollicitée.

CAMILLE LABRÈCHE.

**Poudre Déplicative**



**DE VINK**

**POUR LES CHEVAUX.**

Cette Poudre est une préparation bien supérieure aux Poudres de condition communes qui inondent actuellement le marché, dont bon nombre ne contiennent, en grande partie, que de la graine de lin moulu ou autres substances de peu de valeur.

La POUDRE DÉPlicative DE VINK, préparée selon la formule d'un éminent Vétérinaire américain, est formée de substances médicamenteuses éminemment propres à purifier le sang des Chevaux et des Bestiaux. Sous son influence, l'appétit perdu revient promptement, le poil devient luisant et la santé de l'animal ne tarde pas à s'améliorer.

Cette excellente préparation est aussi employée avec beaucoup de succès contre la Toux épidémique et la Gourme. C'est la Poudre de condition par excellence.

Nous pourrions citer nombre de témoignages pour établir la valeur de cette Poudre. Faute d'espace, nous ne publions que ceux qui suivent. Le premier vient d'une personne bien connue dans le monde des affaires ; le second a pour auteur un homme qui a acquis beaucoup d'expérience dans le traitement des maladies des chevaux.

JOLIETTE, 5 juin 1887.

A. M. L. ROBITAILLE, Pharmacien.

**MONSIEUR,**

J'ai employé la POUDRE DÉPlicative DE VINK contre une forte attaque de gourme dont souffrait mon cheval. Il me fait plaisir de déclarer que cette préparation m'a parfaitement réussi.

Veillez agréer, Monsieur, les sentiments distingués avec lesquels je me soustris.

Votre bien dévoué et obéissant serviteur,

AIMERIOPEL,

Gérant de la Cie manufacturière de tabac canadien de Joliette.

JOLIETTE, 2 juin 1887.

A. M. L. ROBITAILLE, Pharmacien.

En réponse à votre demande au sujet de la valeur de la Poudre Déplicative de Vink, je dois vous dire que cette préparation m'a donné la plus entière satisfaction dans tous les cas où je l'ai employée pour guérir diverses maladies des chevaux.

Voilà à peu près vingt ans que je m'occupe de soigner les chevaux, et d'après mon expérience la Poudre Déplicative de Vink est une excellente préparation qui l'emporte de beaucoup sur les Poudres de condition ordinaires.

O. DEROUIN.

Vendue en gros paquets pesant à peu près trois fois autant que les paquets de Poudres de condition ordinaires.

La Poudre Déplicative de Vink est en vente chez tous les pharmaciens et marchands, et chez

**Louis Robitaille,**  
PHARMACIEN-CHIMISTE,  
**JOLIETTE, P. Q.**

Prix ; seulement 25 Centins le paquet.

**Une belle speculation à faire**

En achetant la propriété de Dame Deslongchamps à Joliette (rue Notre-Dame près du Couvent de la Providence et de l'Eglise Bon secours, laquelle est bâtie d'une magnifique résidence et plusieurs autres bâtisses nécessaires, avec un grand terrain, planté d'arbres fruitiers et autre. Possession le ou avant le 1er mai prochain.

Conditions libérales et titres parfaits. S'adresser à Révd. T. S. Provost curé de St-Jean de Matha, ou à J. J. Provost ou Dame Deslongchamps à Joliette.

Outre cette propriété le soussigné a en mains six autres jolies propriétés, bonnes résidences situées à Joliette, sur les Rues Manseau, Notre-Dame et DeLanauvière, à des prix et conditions très avantageuses.

J. J. PROVOST,  
Agent Général.

3m. 28f. n30.

**J. & W. REID,**

FABRICANTS DE PAPIER

A LA

**Papeterie de Lorette**

98, 100, rue St-Paul, Québec

FABRIQUENT LE FEUTRE pour toiture, lambrissage et pour mettre sous les sapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

À la Papeterie du Pont Rouge.

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

J. & W. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour reliures, tapisseries, etc., etc.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier de métaux et de fournitures pour la marine, etc., etc.

Ils payent le plus haut prix pour toutes sortes de toiles, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux.

**Au public voyageur !!!**

L. P. H. TURGEON, Agent Général, de la ville de Joliette, est heureux d'annoncer au public de Joliette et des paroisses environnantes, qu'il est maintenant le seul agent pour les Compagnies des Lignes de Chemin de Fer suivantes : Le Vermont Central, le Grand Tronc, le Delaware & Hudson, le South Eastern.

M. TURGEON est également agent pour plusieurs Compagnies d'Assurances très puissantes, sur le feu et la vie, savoir : La Guardian, sur le feu, La Commercial Union, sur le feu et la vie, La United States, sur la vie et La Travelers sur les accidents.

Bureau : Rue Manseau, Ancienne résidence de F. B. Godin, Eor, JOLIETTE.

M. Turgeon désire prévenir le public qu'il sera toujours à son Bureau, et que dans aucun temps, il s'efforcera de donner entière satisfaction aux voyageurs et aux personnes qui voudront bien le favoriser de leurs primes d'Assurances, tant sur le feu que la vie.

Allez le voir, vous serez bien servis et promptement.

**BRASSERIE DE JOLIETTE.**

**J. L. DUPUIS,**  
PROPRIÉTAIRE,  
Rue St-Pierre, JOLIETTE.

India Pale Ale, Lager Beer & Porter.

M. DUPUIS ayant fait de grandes améliorations à sa Brasserie, est en état de fournir au public, des BIÈRE & PORTER, de qualité qui, nous en sommes sûrs, donneront la plus grande satisfaction aux consommateurs, aux prix ci-dessous mentionnés :

India Pale Ale et Lager Beer, 30cts le gal. Porter..... 35cts "

Vente en gros et en détail.

Une remise libérale accordée au commerce. M. Dupuis ayant le téléphone à sa maison donnera la plus grande attention aux ordres qui lui seront donnés.

2 mai - 1 an. Téléphone No 35.

**Maison de Tempérance.**

M. JACQUES SENEAL ouvrira, le premier de mai prochain, à Joliette, sur la Place du Marché, vis-à-vis la pesée à foin, un restaurant, où il aura constamment en mains : Fruits de toutes sortes, Huîtres, Liqueurs de Tempérance, Etc., Etc.

M. Seneal annonce qu'il prendra des pensionnaires, soit au repas, à la semaine ou au mois.

Bonne table et chambres spacieuses. Aussi chevaux et voitures à louer, en tous genres. Le tout à très bas prix.

No 38 25 av. 2m.

CANADA } Acte de Faillite de Province de Québec, } 1875 et ses amendements. District de Joliette.

**COUR SUPERIEURE.**

Dans l'affaire d'Antoine Gaudet, failli. Le onzième jour de Juin prochain, le dit failli demandera à la dite Cour, sa décharge, en vertu des dits actes.

ANTOINE GAUDET, Par J. MARTEL, son Procureur et Fitem, Joliette, le 23 avril 1889.

**Avis Important !**

**M. Ald. Charland,**  
Huissier de la Cour Supérieure

—ET—

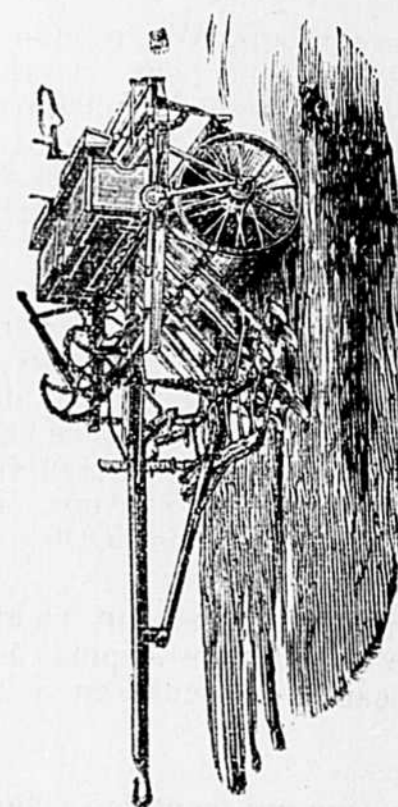
Agent collecteur résidant à Joliette.

M. Charland, tout en exécutant sa commission comme huissier de ce district, s'occupera attentivement, de toute collection que le public en général et les marchands de la ville en particulier voudront bien lui confier. Les membres du Barreau, trouveront en ce monsieur, un serviteur zélé et entendu dans l'exercice de sa charge. La commission, chargée pour la collection sera modérée dans le prix.

Monsieur Charland ayant fait un cours classique, parle facilement et correctement les deux langues française et anglaise, facilitant par là les personnes qui faisant affaires avec les anglais de ce district, voudront lui donner leur encouragement.

Le Bureau de M. Charland se tiendra ouvert de 9 hrs a. m. à 4 hrs p. m. au bureau de Mr J. M. Teller avocat de cette ville, au coin des rues Notre-Dame et place du marché, Block Fisk, où à sa maison privée, sur la rue St Viateur;

**Roleaux semant la graine de mil.**



Messieurs les cultivateurs, Nous avons l'honneur de vous informer que nous manufacturons ce printemps, des roleaux sur un nouveau système, avec siège à ressort, plate-forme entourée pour les poches, et grattoir à levier pour débouurer le roleau. Le roleau est en deux bouts, afin d'en faciliter le retournage. Quand on le désire on adapte à ce roleau, une boîte pour semer la graine de mil, et une petite herse légère pour la herser. Le tout à un prix raisonnable.

On manufacture aussi des machines pour scier le bois de chauffage avec soie ronde, et fonctionnant avec horse power.

On continue aussi à manufacturer nos machines à mouler, comme par le passé. Une visite est respectueusement sollicitée.

Venez nous rendre une visite, nos instruments sont de première classe, et on garanti de vous donner satisfaction.

Vos serviteurs,  
**S. VESSOT & CIE.**

Manufacturiers,  
**Joliette, P. Q.**

**L. Z. MAGNAN**

MANUFACTURIER DE

**BISCUITS DE JOLIETTE**

se fait un devoir de remercier ses amis et le public en général de l'encouragement qu'on a bien voulu lui accorder jusqu'à ce jour.

M. MAGNAN s'efforcera comme par le passé de donner pleine et entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'encourager.

Toujours on maïs, un assortiment complet de

**BISCUITS DE TOUTES SORTES** qu'il vend aux marchands à des prix défiant toute compétition.

M. MAGNAN prendra aussi des contrats pour fournir aux marchands n'imporne quelle quantité de tabac manufacturé de la

**MANUFACTURE DE JOLIETTE,** ainsi que du tabac en feuille.

Ainsi MM. les Marchands de la campagne pourront s'adresser à lui en toute confiance.

**L. Z. MAGNAN,**  
**JOLIETTE, P. Q.**

No 58, 5f.

20, 9, 14-12m